

Le **FRAQ**assant

MOT DE LA PRÉSIDENTE

PAGE 3

40 ANS DE CONGRÈS BIEN RELEVÉS

PAGE 8

LES STRATÉGIES DERRIÈRE UN TRANSFERT DE
MACHINERIES ET D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

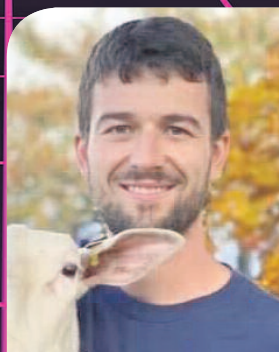
PAGE 10



40^e congrès annuel de la FRAQ

PAGES 4 à 7

Voici votre
nouveau conseil
d'administration



PRÉPARÉ EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION
DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC DEPUIS 2009



**Des solutions d'accès
à la propriété agricole**

DÉJÀ 10 ANS DE PARTENARIAT AVEC LA RELÈVE AGRICOLE



**Geneviève Grossenbacher et James Thompson,
Notre petite Ferme, Lochaber-Partie-Ouest**

« Après notre expérience sur la plateforme agricole de l'Ange-Gardien, le FIRA nous a soutenus afin de nous installer sur la ferme de notre choix avec leur programme de Location-achat. Aujourd'hui, nous avons pu l'acheter grâce à l'option d'achat exclusive. »



**Alexandre Prémont
Axel Holstein, Honfleur**

« Pour réussir le transfert de la ferme, il me fallait une autre approche. La location-achat m'a permis de reporter l'achat d'une partie des terres. »

**VOUS AVEZ 39 ANS OU MOINS
ET ÊTES ENTREPRENEUR AGRICOLE OU EN VOIE DE LE DEVENIR
LOCATION-ACHAT DE TERRE • PRÊT DE MISE DE FONDS**

lefira.ca

Pour une évaluation préliminaire de votre projet sans obligation,
communiquez avec nous! **1 855 270-3472**



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Commençons 2022 en force

La 40^e assemblée générale annuelle de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), qui a eu lieu le 4 mars en virtuel, a été encore une fois l'occasion de faire une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler et surtout, de définir nos priorités pour l'an prochain.



Gracieuseté FRAQ

L'année 2022 débute avec un enjeu de taille : l'inflation. La hausse des coûts des intrants et des taux d'intérêt nous guette. La hausse des intrants a déjà eu un impact sur nos coûts de production en 2021, et l'année 2022 ne s'annonce pas différente. Il s'agit d'un problème partout en agriculture, mais pour la relève, qui a souvent moins de liquidités, cela signifie une pression supplémentaire sur l'entreprise. Afin de réduire cette pression, il faut donc que les programmes – de gestion des risques, ceux destinés à la relève, au financement, etc. – soient adaptés à notre réalité. C'est pourquoi, au niveau provincial, nous continuerons nos demandes afin que certains programmes relèves soient mieux adaptés.

D'autres dossiers provinciaux retiennent aussi notre attention, entre autres le service de l'Arterre pour lequel les discussions vont se poursuivre avec les partenaires du milieu afin que le modèle soit efficace et durable, et ce, partout sur le territoire.

De plus, au cours de la dernière année, la commission politique a travaillé fort sur le dossier d'accès aux terres. À la suite du sondage de 2021, nous avons amorcé les travaux sur de bonnes bases, et les réflexions se poursuivront au cours de l'année afin d'amener des pistes de solutions.

Notre attention se portera également sur un des prochains moments forts de l'année 2022 : les élections provinciales à l'automne.

Ensuite, au niveau fédéral, l'évolution du dossier fiscal pour les transferts est à suivre. Quelques éléments ne sont pas encore déterminés et nous suivons avec attention les nouveaux développements. Finalement, les orientations du prochain cadre stratégique pour l'agriculture qui débutera en 2023 sont un dossier à ne pas négliger.

Au sein de la FRAQ, nous allons poursuivre notre travail de représentation sur nos nombreux postes de relève. Qu'il s'agisse des comités des fédérations spécialisées, des différents postes dans les syndicats locaux ou bien des sièges que nous avons dans des conseils d'administration, nous allons continuer d'être la voix des jeunes passionnés d'agriculture.

Bref, en 2022, les défis et les ambitions ne manqueront pas pour la FRAQ. Notre force, c'est d'avoir un réseau de jeunes passionnés et motivés à s'impliquer. Ensemble, nous allons continuer de travailler afin que nos demandes soient entendues et que notre agriculture nous ressemble toujours un peu plus. Commençons donc 2022 en force!

Julie Bissonnette, présidente
Fédération de la relève agricole du Québec

Rabais pour la relève

Vous avez obtenu une subvention du
**PROGRAMME D'APPUI FINANCIER
À LA RELÈVE AGRICOLE**

Vous pourriez bénéficier pendant trois ans d'un
rabais de **25 %** sur votre contribution annuelle à :

- ASREC pouvant aller jusqu'à 2 500 \$
- ASRA pouvant aller jusqu'à 50 000 \$

Pour plus d'information,
communiquez avec votre conseiller
1 800 749-3646 | fadq.qc.ca

216868



CONGRÈS ANNUEL



Le 40^e congrès annuel de la Relève agricole en format virtuel

Le 4 mars dernier a eu lieu notre congrès annuel en formule 100 % virtuelle. Plus de 130 membres étaient présents pour s'informer et prendre part aux décisions en assemblée virtuelle de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). Voici une courte revue de l'événement présentant tous les autres faits marquants que vous auriez pu manquer.



Cette année ont eu lieu les élections à la présidence de la FRAQ. À la suite de la période de mise en candidature, une candidature a été reçue pour le poste. Le cas échéant, c'est avec enthousiasme que nous vous confirmons que Julie Bissonnette renouvelle son mandat de présidente pour les deux prochaines années.

NOMINATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

L'assemblée générale annuelle a ratifié le nouveau conseil d'administration provincial. La FRAQ est fière d'annoncer que son conseil d'administration atteint la parité avec sept administratrices et six administrateurs. La représentation des femmes, particulièrement dans le milieu agricole, est un enjeu central afin d'assurer une diversité des voix dans nos lieux décisionnels. La relève est fière de prendre une part active dans la marche pour une plus grande présence des femmes dans le milieu agricole. Voici vos représentants pour la nouvelle année.

SIX ÉLU(E)S PASSENT LE FLAMBEAU

Cette année, six administrateurs et administratrices de la FRAQ ont laissé leur place à de nouveaux visages au sein du conseil d'administration. Nous tenons à souligner leur excellent travail, l'énergie investie et la passion avec laquelle ils ont porté la voix de la relève. Merci à Marc-Antoine Turcotte, anciennement 2^e vice-président et représentant pour la Relève agricole de la Capitale-Nationale—Côte-Nord (RACNCN); à Jonathan Bergeron, anciennement représentant pour l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL); à Frédérick Blais, anciennement représentant pour La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA); à Mylène Lagacé, anciennement représentante pour l'Association de la relève agricole de Gaspésie-Les Îles (ARAGIM); à Benjamin Boivin, anciennement représentant pour le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE); et à Marc-Antoine Arsenault Chiasson, anciennement représentant pour l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH).

Votre nouveau conseil d'administration



PRÉSIDENTE
Julie Bissonnette
Production laitière



1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE
Pier-Luc Hervieux,
RAL, production maraîchère
grandes surfaces conventionnelle
et biologique

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS



Joanie Courchesne
2^e vice-présidente,
GRACQ, production bovine



Meghan Jarry
membre de l'exécutif,
SRAAT, production laitière



Julie-Ann Blouin
RACNCN, production
maraîchère



Joanie Potvin
CRJA, production maraîchère



Cédric St-Pierre,
ARABSL, production laitière
et porcine



Andréane Dupont
RAM, production laitière



Leïla Arbour
ARAGIM, production ovine



David Beauvais
SYRAE, production ovine



Simon Brault
ARAMO, enseignant au
Collège Lionel-Groulx



Frédéric Turgeon-Savard
SRALO, production maraîchère
biologique



Jimmy Labrie-Aucoin
ARASH, production laitière



Sarah-Maude Morin
LARACA, en démarrage –
services d'agritérapie

PARTENAIRES DU CONGRÈS



La Fédération de la relève agricole tient à remercier encore une fois ses partenaires, soit La Financière agricole du Québec, Sollio Agriculture, Desjardins, le Fonds d'investissement de la relève agricole, la Fondation de la famille agricole et Financement agricole Canada, sans lesquels l'événement n'aurait pu être possible.

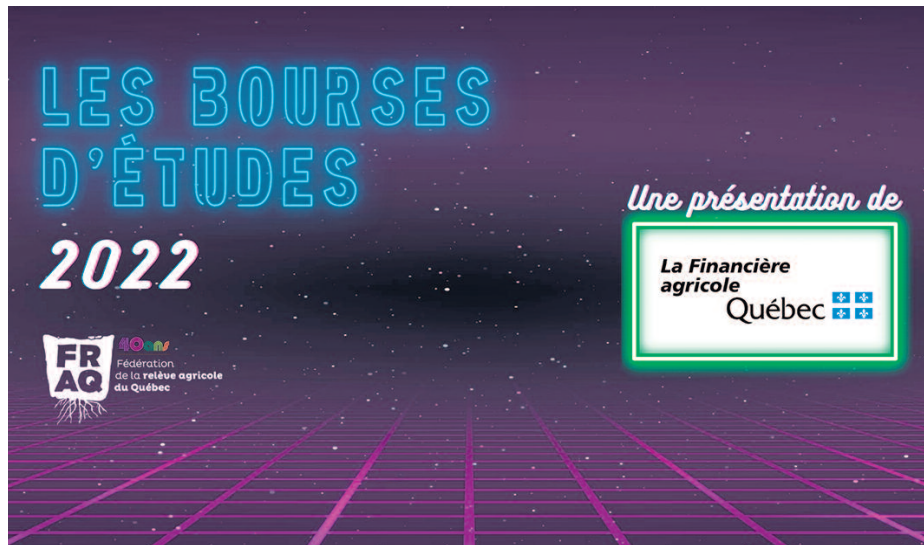


CONGRÈS ANNUEL



Des bourses et des prix

Le congrès a également été l'occasion de mettre en valeur les jeunes de la relève qui s'impliquent au quotidien pour valoriser la profession agricole et défendre les intérêts des agriculteurs et agricultrices de demain.



Les bourses d'études de La Financière agricole du Québec visent à soutenir les études et le démarrage d'entreprises agricoles pour des jeunes de niveau professionnel, collégial et universitaire. Nous avons reçu un total de 19 candidatures, tout aussi épatantes les unes que les autres : des retours aux études, des changements de carrière, des jeunes hors du domaine qui plongent en agriculture.

Cette année, la bourse du niveau professionnel a été octroyée à Vincent Masse Gaudette, de la région de Montérégie-Est. Père de famille de deux jeunes enfants qu'il aime plus que tout, il est impliqué à la ferme familiale depuis de nombreuses années. Ses études lui ont également permis de faire un autre changement de vie, celui d'avoir un emploi à temps plein dans le domaine agricole à titre de technologue pour quelques années le temps de pouvoir reprendre la ferme au complet.

La bourse de niveau collégial a été remise à Caroline Chénier, de la région de l'Outaouais-Lauréidites. Caroline et son conjoint sont producteurs maraîchers et entrepreneurs à Gatineau, dans la région de l'Outaouais. Caroline a été nouvellement élue présidente d'Achat local et événements Outaouais, un organisme sans but lucratif qui participera à des marchés publics à Gatineau. Elle fait également partie, avec différentes femmes très inspirantes, du Comité des fermes de petite taille de l'UPA.

Finalement, la bourse de niveau universitaire a été remise à Anne-Marie Roy, relève de la ferme familiale en production laitière à Saint-Vallier, dans la région de Chaudière-Appalaches. Passionnée d'agriculture, Anne-Marie termine avec brio sa dernière année d'études au baccalauréat en agroéconomie à l'Université Laval tout en s'impliquant activement dans son groupe de relève.

Prix Distinction Stéphane Deslauriers

Le prix distinction Stéphane Deslauriers est remis à un membre actif de la FRAQ qui s'est distingué par son engagement au sein du mouvement de la relève agricole du Québec. Cette année, ce prix a été remis à Jonathan Bergeron, qui cumule plusieurs années d'implication au sein de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) et du conseil d'administration de la Fédération de la relève agricole du Québec.



Prix de la relève

Ce prix est remis à un organisme, à une personne ou à un intervenant qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'actions. Le lauréat cette année est le sénateur Éric Forest, qui a travaillé activement à l'adoption du projet de loi C-208 pour mettre fin à l'iniquité fiscale dans les transferts de fermes apparentés et non apparentés.

PRIX DE LA RELÈVE AGRICOLE 2022

Vous avez moins de 40 ans et vous exploitez une entreprise agricole depuis au moins 3 ans? Quelle que soit votre spécialité, ce concours est pour vous!

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU



BOURSE
À GAGNER

7500\$

Quebec.ca/prix-releve-agricole

Votre
gouvernement

Québec



CONGRÈS ANNUEL

Sept nouvelles résolutions votées au congrès de la FRAQ

L'étude des résolutions est toujours un moment attendu dans une assemblée générale annuelle. C'est un lieu de débats et d'échanges, mais surtout, ce sont des prises de position qui influenceront le discours et les représentations des années à venir. Cette année, sept résolutions ont été adoptées à majorité.

1. FINANCEMENT DE L'ARTERRE

Cette résolution fait référence au financement de l'Arterre qui a pris fin dans certaines régions. Portée au départ par l'Association de la relève agricole de la Gaspésie-Les-Îles, elle a été soutenue par six autres syndicats et votée en majorité à l'assemblée générale. La demande adressée à la FRAQ est de trouver des solutions pour pérenniser ce service au Québec.



2. SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL AGRONOMIQUE DES TERRES AGRICOLES

Cette résolution, amenée par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, demande au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) d'assurer la reconduction du programme Territoires : drainage et chaulage des terres qui se terminera le 31 mars 2023. L'objectif de ce programme est d'améliorer la productivité des terres offrant un potentiel de culture et de les revaloriser par l'augmentation des superficies drainées et chaulées dans certaines régions ciblées. Il est également demandé à la FRAQ de faire les démarches auprès des instances concernées afin de connaître le nombre d'entreprises qui ont eu accès au programme ainsi que la quantité de terres qui ont été drainées depuis sa création.

3. CULTURE DES TERRES EN FRICHE

Les terres en friche deviennent un problème grandissant dans certaines régions. À travers le sondage d'accès aux terres réalisé l'année passée par la FRAQ, il était en effet ressorti de la majorité des membres une demande d'intervention pour favoriser la remise en culture des terres en friche. Cette résolution provient de l'Association de la

relève agricole du Bas-Saint-Laurent. Il est ainsi demandé au MAPAQ de mettre en place une aide financière pour aider à la remise en culture de ces terres, dans le cas où celle-ci permettrait de dégager un revenu. Enfin, une demande d'appui de la part de l'UPA a été ajoutée.

4. CRÉDIT D'IMPÔT À L'ACHAT D'ALIMENTS LOCAUX

Cette résolution est apportée par les Groupes de la relève agricole du Centre-du-Québec. La concurrence entre les producteurs québécois et ceux des autres provinces et pays est forte. Les entreprises agricoles ont un rôle majeur à jouer dans l'occupation du territoire et l'autonomie alimentaire du Québec. Il est donc demandé à la FRAQ ainsi qu'à l'UPA de faire les représentations nécessaires auprès des gouvernements afin qu'ils mettent en place un incitatif fiscal pour les personnes et les entreprises qui s'approvisionnent en aliments locaux directement des producteurs et productrices agricoles.

5. SOUTIEN RELATIVEMENT À L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Le salaire minimum ne cesse d'augmenter. Ainsi, depuis 2016, il a connu une augmentation de plus de 30 %. Or, la masse salariale représente une part importante des charges pour plusieurs secteurs agricoles. Cette résolution, portée par les syndicats des relèves agricoles de l'Estrie et de Laurentides-Outaouais, demande au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de soutien aux salaires pour les entreprises agricoles. Cela, tout en prévoyant le maintien de l'équité basée sur l'expérience, les compétences et les responsabilités au sein des entreprises afin de permettre la stabilité en emploi. Une demande est également faite à la FRAQ afin de faire les représentations nécessaires auprès des gouvernements provincial et fédéral.



Une résolution demande au gouvernement du Canada de permettre aux propriétaires d'entreprises agricoles d'avoir la possibilité de cotiser à l'assurance-emploi et ainsi de rendre cette assurance accessible aux propriétaires cotisants, sans différenciation du statut juridique de l'entreprise.

6. CHANGEMENTS AU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

Actuellement, les propriétaires d'exploitations agricoles ne cotisent pas à l'assurance-emploi et ne peuvent donc pas en bénéficier durant les périodes creuses. Une résolution portée par le Syndicat de la relève agricole de Laurentides-Outaouais demande au gouvernement du Canada de permettre aux propriétaires d'entreprises agricoles d'avoir la possibilité de cotiser à l'assurance-emploi et ainsi de rendre cette assurance accessible aux propriétaires cotisants, sans différenciation du statut juridique de l'entreprise. De plus, il est demandé de revenir à l'ancienne version de l'assurance-emploi pour les employés et ainsi de leur permettre de gagner jusqu'à 33 % des indemnités sans pénalité. Actuellement, pour chaque dollar gagné, 0,50 \$ sont enlevés lorsque l'employé est sous l'assurance-emploi. Enfin, cette résolution demande à la FRAQ de travailler avec les partenaires du réseau afin d'obtenir un portrait chiffré des impacts pour les propriétaires d'exploitations agricoles et leurs employés.

7. AUGMENTATION DU DÉLAI POUR L'ADMISSIBILITÉ À PLUSIEURS PROGRAMMES

Il est soulevé que de nombreux programmes sont accessibles dans un laps de temps jugé trop court après l'obtention du programme Appui financier à la relève. Pour le Programme investissement croissance, ce délai est de cinq ans, de même pour l'accès à la subvention du volet 1 du programme Territoires du MAPAQ. Ce délai est encore plus court pour avoir accès au rabais relèvements des programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et d'assurance récolte (ASREC). Il faut en effet le demander dans les deux ans suivant l'obtention de la subvention du programme Appui financier à la relève agricole pour en bénéficier sur trois années. Cette résolution, portée par la Relève agricole de Lanaudière, demande une augmentation jusqu'à 10 ans pour ces programmes.



DéfiFRAQ

Après une journée d'assemblée, les membres ont été invités à se connecter en soirée afin de s'amuser lors d'un jeu-questionnaire en ligne et de remporter l'un des 14 prix offerts gracieusement par notre partenaire, Sollio Agriculture. Le grand gagnant, Hubert Steben-Chabot, a été suivi de près par Alexandre Brûlé-Giroux. Bravo à toutes et à tous!

Allez sur www.menti.com et utilisez le code 6188 8440

Leaderboard	
13424 p	Hubert Chabot
13398 p	Alexandre Brûlé-Giroux
13340 p	Nicolas Blanchet
13047 p	Michel Ebacher
12447 p	Bernard Lessard
11950 p	Cédric St-Pierre
11768 p	Sébastien Laporte
11390 p	Andréane Dupont
10901 p	Benjamin Boivin
10682 p	Anouk



CONGRÈS ANNUEL



Allocutions des dignitaires



La présidente de la FRAQ, Julie Bissonnette, et le président général de l'UPA, Martin Caron.



La FRAQ a aussi eu le plaisir d'accueillir le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, et la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau.

Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), est venu s'entretenir avec les membres présents en portant un message de soutien à la relève. Les membres en ont profité pour échanger sur différents dossiers d'actualité, dont l'agroenvironnement et les pratiques durables. Cette période de discussion avec le nouveau président général a été fortement appréciée par les participants de l'assemblée.

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a aussi eu le plaisir d'accueillir la ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Marie-Claude Bibeau, ainsi que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, pour tenir un panel sur la politique agricole au Canada et au Québec – la division des rôles et pouvoirs de chacun. Lors de ce panel, les deux ministres ont pu lever le voile sur leur relation et sur le travail collaboratif pour la mise en place des programmes.

Les deux intervenants se sont notamment entendus pour dire que la relation entre le Québec et le Canada dans les dossiers agricoles étaient certainement privilégiée par rapport aux autres provinces et que le Québec est un acteur majeur autour de la table de discussion. La ministre a par ailleurs abordé les défis des relations avec les autres provinces sur certains enjeux, notamment en ce qui concerne les programmes de compensation et les programmes environnementaux.

De plus, sur le même sujet, avec les annonces des derniers jours, les ministres ont eu à commenter la complémentarité des programmes et des annonces. Celles-ci, qui sont accueillies positivement par la communauté, font pourtant l'objet de remises en question par la relève.

Finalement, les ministres ont également abordé les questions de l'achat local, de la réciprocité des normes et du prochain cadre stratégique en agriculture du gouvernement fédéral.

Ce panel a permis aux membres de la relève d'en apprendre davantage sur les relations entre nos élus, mais également sur le fonctionnement général de la collaboration entre les deux paliers.



ASSURANCES
ST MARTIN INC.

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES • SPÉCIALISÉ EN ASSURANCE AGRICOLE

Vous assurer... Une histoire qui se poursuit en famille



AGRICOLE



ENTREPRISE



HABITATION



AUTOMOBILE



CONTACTEZ-NOUS POUR UNE SOUMISSION GRATUITE CHEZ PLUSIEURS ASSUREURS SPÉCIALISÉS DANS VOTRE DOMAINE

info@assurancemartin.com
www.assurancemartin.com



450.372.4845



LA RELÈVE, D'HIER À AUJOURD'HUI

40 ans de congrès bien relevés

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) fête cette année ses 40 ans à défendre les enjeux politiques et à porter la voix de la relève agricole d'ici.

Chaque année, un groupe régional devient hôte de notre congrès provincial où des jeunes de partout à travers le Québec se rassemblent pour développer ensemble la mission à mener et les enjeux à affronter afin d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture. À travers les ans, ce rendez-vous annuel a permis de créer de forts réseaux de contacts et de fabuleux souvenirs pour les participants. Voici quelques petits trésors de nos photos d'archives qui, on l'espère, sauront raviver bien des souvenirs!

Les moments forts dans les congrès



DES ANNONCES IMPORTANTES POUR LA RELÈVE

Le congrès de la FRAQ rassemblant plus d'une centaine de jeunes et des dizaines de partenaires, dignitaires et invités, il s'agit d'un moment propice pour annoncer de beaux gains et de nouveaux services pour la relève. En 2011, à Orford, l'annonce du lancement des activités du tout nouveau Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) a retenu l'attention de plusieurs participants du banquet.



DES GESTES ÉLOQUENTS QUI MARQUENT

Lors de l'assemblée générale annuelle, les membres ont l'occasion de recevoir différents dignitaires pour des allocutions, dont les ministres de l'agriculture fédéral et provincial ainsi que le président général de l'Union des producteurs agricoles. Il s'agit d'un bel espace pour offrir aux membres la chance d'échanger avec ces dirigeants. Lors du congrès de 2019 à Joliette, plusieurs participants dans la salle se sont levés en silence afin de témoigner de la détresse psychologique dont ils avaient été témoins dans leur entourage. Un geste fort!



DES ACTIVITÉS DE FORMATION UTILES

Au cours des trois jours ou presque durant lesquels se déroule un congrès de la FRAQ, la région hôte habille l'horaire de diverses activités de formations et de réseautage. On pense entre autres à l'activité de rencontres éclair organisée par La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA) avec les intervenants du milieu lors du congrès de 2017 à Lévis.

LES COMPÉTITIONS ENTRE RÉGIONS, UNE ACTIVITÉ BIEN ANCRÉE À LA RELÈVE

De 1987 à 2010, bien avant le DéfiFRAQ que l'on connaît aujourd'hui, l'Agri-Génie était la compétition interrégionale de connaissances agricoles de la FRAQ. Ce jeu-questionnaire inspiré du jeu télévisé Génies en herbe visait avant tout à promouvoir la formation professionnelle auprès des jeunes afin de mieux préparer leur établissement en agriculture. L'Agri-Génie était réalisé en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Salon de l'agriculture et Desjardins.



Le 20 mars 2004, l'équipe de la région de Lotbinière-Mégantic (composée de Marylène Martineau, Marie-Claude Bourque, Frédéric Dubois et Chantal Lemieux) avait remporté les grands honneurs de la 17^e édition du concours Agri-Génie.



L'édition du dernier DéfiFRAQ en présentiel a eu lieu à Rouyn-Noranda en mars 2020 et rassemblait 13 équipes régionales et leurs supporters. C'est l'équipe de Capitale-Nationale-Côte-Nord qui a remporté les honneurs.

Le premier DéfiFRAQ

L'année 2011 a vu naître la toute première édition du DéfiFRAQ, version renouvelée de l'ancien concours Agri-Génie. Cette compétition, qui allie des épreuves manuelles et un jeu-questionnaire collectif en salle, sollicite plusieurs des compétences que les agricultrices et agriculteurs mettent à profit dans leur ferme. Cette nouvelle formule incite davantage au développement de l'esprit d'équipe, présente une plus grande variété d'épreuves et se déroule dans une ambiance plus conviviale où le public est invité à participer et à encourager son équipe favorite. Le DéfiFRAQ est réalisé en collaboration avec Sollio Agriculture.



Plusieurs épreuves classiques ont lieu dans les DéfiFRAQ, comme l'identification de races de mammifères, les calculs de coûts de production ou bien la classification de sirop d'érable. Certaines épreuves sont plus originales : les participants à l'édition 2015 du DéfiFRAQ à Carleton-sur-Mer, en Gaspésie, avaient dû déterminer le sexe d'un homard!



Chez Sollio Agriculture, avenir rime avec relève

Conscients de l'importance d'encourager la relève en production laitière, nous offrons chez Sollio Agriculture une multitude d'outils et de solutions pour aider les producteurs à démarrer du bon pied. Nos experts-conseils s'adaptent à la réalité de ces jeunes entrepreneurs, avec le souci de leur offrir de précieux conseils, ainsi que des services et des produits de grande qualité qui répondent réellement à leurs besoins.

Notre force est d'être présents localement et d'entretenir un lien solide avec ces jeunes producteurs, car cela nous permet de mieux saisir les besoins de chacun et d'adapter les solutions en continu.

Nous désirons contribuer à une rentabilité durable des fermes de la relève avec l'aide de divers outils, comme notre plateforme de suivi économique Lactascan, un tableau de bord mensuel qui aide les producteurs à suivre les performances techniques et économiques de leur ferme, tout en leur permettant de se comparer à un groupe d'utilisateurs. Cet outil est offert par l'entremise de notre portail numérique AgConnexion, qui compte plusieurs outils d'aide à la décision, de gestion et d'administration.

SOUTIEN GLOBAL

Nos conseils dépassent grandement les simples recommandations au sujet des concentrés et des fourrages. Nos experts-conseils ont réellement à cœur d'offrir un soutien global en ce qui a trait à la santé, à la rentabilité et au bien-être des animaux. Notre force est dans ce lien privilégié que nous entretenons avec tous nos clients et qui dépasse largement le simple lien commercial.

Notre équipe possède également des connaissances approfondies et une grande expertise de la traite robotisée, et elle est en mesure d'appuyer les producteurs de la relève qui désirent se lancer dans cette belle aventure. La traite robotisée offre une multitude d'avantages en termes de productivité, mais c'est une démarche qui doit être très bien planifiée et gérée sur le plan de l'alimentation et de la gestion. Nous avons chez Sollio Agriculture des experts-conseils spécialisés en traite robotisée qui sauront répondre à vos questions et vous guider vers la productivité et la rentabilité en traite robotisée.



GRACIEUSÉ DE SOLLIO AGRICULTURE

Les experts de Sollio Agriculture sont présents sur le terrain et entretiennent un lien solide avec les jeunes producteurs.

APPUI FINANCIER

L'avenir rime avec relève, et fort de ses 100 ans d'existence, Sollio Groupe Coopératif entretient une relation solide avec la relève de demain. C'est pourquoi nous appuyons financièrement différentes initiatives comme la Fédération de la relève agricole du Québec et divers prix et fonds financiers destinés à la relève avec les coopératives locales, tout en nous tenant à jour au sujet

des plus récentes méthodes de production laitière afin d'être à l'avant-plan en matière de productivité et de développement durable. Nous accordons une très grande importance à la rentabilité des fermes de la relève qui reprennent le flambeau un peu partout. Vous êtes l'avenir de la production laitière et nous espérons être présents pour vous tout au long de votre carrière.



Vous méritez un conseiller qui vous comprend

MNP

Comptez sur les membres de l'équipe agricole de MNP, plusieurs étant issus du milieu, qui vous apporteront l'expertise et l'expérience dont vous avez besoin pour cultiver le meilleur de votre exploitation.



Marie Boulay, fiscaliste, agronome | 819.473.7333 | marie.boulay@mnp.ca

Partout où mènent les affaires

MNP.ca



Les stratégies derrière un transfert de machineries et d'équipements agricoles

Pour mener à bien un transfert d'équipement d'une génération à l'autre, il faut tenir compte des plans d'affaires futurs ainsi que des conséquences financières et fiscales de la transaction.



Le transfert d'équipement agricole peut s'effectuer par la voie d'une vente à la génération qui prend la relève : l'acheteur achète l'équipement, et le transfert de propriété est immédiat.

OFFRE D'ÉQUIPEMENT EN CADEAU

Selon leur capacité, certaines exploitations agricoles choisissent de céder de l'équipement sous forme de cadeau d'une génération à l'autre. Certaines terres agricoles admissibles et certaines catégories prescrites de biens amortissables peuvent faire l'objet de cadeaux. Toutefois, si un article a déjà été passé en charges, il doit être déclaré comme un bien aliéné selon sa juste valeur marchande, et cela vaut notamment pour des articles comme les outils. Avant que des cadeaux soient offerts, les familles doivent discuter de leur juste valeur marchande, des sources de revenus de la génération âgée et des attentes liées aux cadeaux avec des conseillers professionnels. Elles doivent également penser à consigner dans un document leurs intentions relatives aux cadeaux afin qu'on puisse le consulter lors des discussions futures relatives à la succession.

TRANSFERT D'ÉQUIPEMENT

Le transfert d'équipement agricole peut s'effectuer par la voie d'une vente à la génération qui prend la relève : l'acheteur achète l'équipement, et le transfert de propriété est immédiat. La jeune génération a aussitôt accès à l'équipement, que ce soit pour l'utiliser, le vendre, l'échanger ou le mettre en garantie afin d'obtenir un prêt. Le vendeur peut aller de l'avant avec une récupération de l'amortissement, surtout si certains actifs ont été entièrement amortis.

Les exploitations agricoles peuvent également procéder à une vente graduelle, qui prévoit l'échelonnement du transfert de certaines pièces d'équipement précises sur une longue période. Il est ainsi possible d'étaler dans le temps les besoins en matière de récupération d'amortissement, de revenus et de flux de trésorerie auxquels il pourrait être nécessaire de répondre aux fins de l'achat. En adoptant cette méthode, les actifs seraient précisés et déclarés dans l'année de la vente. Les familles doivent discuter de l'amortissement de l'équipement, des achats récents ou à venir ainsi que de la répartition des revenus tirés de l'exploitation. Il arrive que des familles fassent coïncider la vente d'équipement avec une répartition des revenus d'entreprise. Au fur et à mesure que la jeune génération acquiert des équipements, elle augmente sa part des revenus qui découlent de la ferme familiale.

Il est également possible de combiner les cadeaux sous forme d'équipement à une vente. La différence entre la juste valeur marchande et le montant d'achat de la machinerie est considérée un cadeau. Dans certains cas, les membres de la ferme familiale concluent des ententes selon lesquelles il sera possible d'utiliser l'équipement ou de recevoir un cadeau agricole en échange de main-d'œuvre. Les familles doivent assurer un suivi régulier des coûts engagés et en discuter afin que les attentes des deux générations soient satisfaites au moment du transfert physique des actifs agricoles ou de la répartition des revenus agricoles.

INTÉGREZ L'ÉQUIPEMENT À VOTRE PLAN DE TRANSFERT

Élaborer un plan de transfert structuré en famille peut aider à déterminer les objectifs, les besoins et les options des deux générations en ce qui a trait au transfert de l'exploitation agricole. Dans le cadre de ce plan, il est important d'examiner les répercussions commerciales, financières et fiscales des éléments transférés avec un conseiller professionnel, qui vous orientera vers les meilleures méthodes à adopter pour transférer les biens.

En diffusant ses connaissances et ses prévisions économiques en matière d'agriculture, FAC fournit une perspective et une expertise solides pour aider les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire à atteindre leurs objectifs. Pour obtenir plus de renseignements sur le transfert, consultez la page www.fac.ca/transfert.



Quelles que soient vos ambitions, vous pouvez compter sur nous pour les atteindre.

Nous sommes
VOTRE
partenaire
ROBOT

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR
VotrePartenaireRobot.com

trouw nutrition
une entreprise de Nutreco

217333



EN BREF



De nouveaux visages à la tête de l'AJRQ

Stacey Bourque est devenue la 26^e présidente de l'histoire de l'Association des jeunes ruraux du Québec (AJRQ) lors de la 42^e assemblée générale annuelle, qui a été présentée en mode virtuel le 26 février dernier.

Impliquée pendant 10 ans au sein du Cercle des jeunes ruraux de Beauce, l'étudiante en agroéconomie à l'Université Laval succède à Valérie Giard, qui a occupé le poste pendant trois ans.

« Je veux continuer l'excellent travail qu'a fait Valérie dans les dernières années, a fait savoir Stacey Bourque. Mon objectif est aussi de contribuer au dynamisme de la jeunesse rurale en organisant des activités qui mobiliseront les jeunes passionnés par l'agriculture. Nous sommes une belle équipe. J'ai confiance que

nous allons atteindre nos objectifs en travaillant tous ensemble. »

Kamylle Ten Have et Juliette Naud ont également fait leur entrée au sein du conseil exécutif, puisque le mandat de Karina Lessard a aussi pris fin.



Stacey Bourque est la nouvelle présidente de l'AJRQ.

GRACIEUSE DE L'AJRQ

La Journée provinciale de la relève, c'est bientôt!

Le 2 avril 2022, ce sera la Journée provinciale de la relève agricole. Cette année, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est heureuse de vous annoncer que nos groupes régionaux auront l'occasion d'offrir à leurs membres des activités à leur image. Surveillez nos médias dans les prochaines semaines pour connaître la programmation dans votre coin.

Concours photo relève – à vos albums!

Notre concours Photo Desjardins a lieu du 5 au 28 mars 2022. Nos membres en ont profité pour sortir leurs albums photos de l'année et trouver leurs meilleurs clichés pour courir la chance de gagner l'un des magnifiques prix offerts par notre partenaire, Desjardins! Vos magnifiques photos seront mises de l'avant dans nos médias et documents pour les années à venir.

Visitez notre page Facebook dans jusqu'au 2 avril pour connaître les gagnants!



La Journée provinciale de la relève est une initiative de la FRAQ en partenariat avec Desjardins, fier partenaire de l'activité depuis plusieurs années.

RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.



**Vous avez une vision.
Nous pouvons vous
aider à la réaliser.**

Si vous êtes un agriculteur de moins de 40 ans, nous offrons du financement et des ressources pour faire progresser votre entreprise.

Visitez fac.ca/JeuneAgriculteur

Financement agricole Canada | 1-800-387-3232





Le Prix établissement et transfert de ferme c'est...

La mise en valeur des producteurs et des productrices ayant réussi avec succès le transfert ou le démarrage d'une entreprise agricole tout en assurant la pérennité et l'équité de toutes les parties prenantes.

Remise d'un total de 34 000 \$ en prix !

**Vous avez jusqu'au 20 mai 2022 pour
vous inscrire sur sollio.coop/petf_qc**

100 Sollio
Groupe Coopératif

Le symbole et le nom Sollio sont des marques de commerce de Sollio Groupe Coopératif.

BÂTIR
UNE HISTOIRE.
ENSEMBLE.

Prix ^{20 ans}
établissement et
transfert de ferme
2023